



REQUALIFICATION DE L'ÎLOT ESPIET

COMPTE-RENDU **CONSEIL PARTICIPATIF N°7** **Lundi 20 juin 2022**

Cette 7^{ème} réunion du Conseil Participatif s'inscrit dans le cadre du projet de requalification de l'îlot ESPIET. La réunion de travail est ouverte par Mme Séverine CHASTAING, élue référente en charge du projet et conseillère municipale déléguée spéciale à la Transition Ecologique et au développement durable qui remercie l'ensemble des membres de ce Conseil Participatif pour leur présence.

Avant de démarrer, Mme Chastaing annonce que la réunion sera descendante ce soir – et s'en excuse d'avance – car à ce stade, il est important de transmettre des informations sur l'état d'avancement du projet suite aux préconisations du conseil participatif et de la validation en conseil municipal en février 2022.

Cette réunion est aussi l'occasion de transmettre les résultats de la consultation en ligne qui a été proposée à l'ensemble des membres du conseil participatif en mai 2022 – sur le choix du mobilier et du futur nom de l'espace.

Monsieur Christian Sorin, adjoint au Maire en charge du dialogue citoyen et de la démocratie participative, fait part de l'engagement de la municipalité à évaluer l'ensemble des dispositifs de la participation citoyenne. A ce titre, il propose en fin de séance aux membres du conseil participatif de leur remettre un questionnaire, et les invite à prendre 5 minutes pour y répondre. Le résultat de cette évaluation permettra d'analyser les outils en place et de proposer des actions d'améliorations le cas échéant.

La réunion s'est déroulée autour de plusieurs points :
(Le document de présentation est annexé à ce compte-rendu)

- Les prochaines étapes du projet ce qui permet d'annoncer un démarrage de l'opération en octobre. Ce mois sera dévolu à la préparation du chantier.
- Les différents aménagements de l'îlot :
 - Travail sur le dénivelé de l'îlot : désormais entièrement accessible + création d'un emmarchement
 - Réduction de la surface de désimperméabilisations de la cour du CCAS (présence cave)
 - Rue FOURTON (depuis République) : semi-piétonne
 - Rue LOZES : pose+dépose de pavés et le reste est en bicouche
 - Fontaine octogonale de 3 m de diamètre (et non 2,50m)
- Le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des artistes locaux pour la réalisation de la fresque (Accord de l'architecte des Bâtiments de France et du Propriétaire du mur)
- Le budget total de l'opération et le montant des financements obtenus
- Le choix du mobilier urbain et du nom de l'îlot. La consultation en ligne a récolté l'avis de 16 membres du conseil participatif ;

Caractérisation de l'espace :

44% ont voté pour l'appellation ILOT,

31% pour Jardin,

6.25% Square, 6.25% Parc, 6.25% Place, 6.25% Carré.

Nommer l'espace :

63% ont voté pour ESPIET

25% ont voté pour Herbiers

6 % Toupinerie,

6 % Toupins

Choix du mobilier

56% ont voté pour le mobilier tout métal (dont 67% pour le pack 2)

44% ont voté pour le mobilier métal et bois tout en exprimant une inquiétude sur le vieillissement du bois et de son entretien.

Suite à cette présentation, plusieurs questions ont été exposées sur :

- L'éclairage de la cour du C C A S : ce sera un éclairage automatique qui se déclenchera en fonction du mouvement et de la chaleur. Si à l'usage il s'avère gênant pour le voisinage, Mme CHASTAING invite les habitants à revenir vers la municipalité.
- Les bacs collectifs positionnés rue LOZES près du cèdre : une réunion avec les commerçants de la rue Toupinerie sur ce sujet sera organisée. Une discussion devra se tenir dans la mesure où la taxe incitative qui sera appliquée dès 2023, nécessitera de faire beaucoup de pédagogie.
- Sur le budget des travaux, les participants ont demandé si la mairie avait pris en compte l'augmentation du coût des matériaux. Mme Séverine CHASTAING a répondu par l'affirmative. De plus les financements obtenus se basent sur les coûts réels de l'opération (dans la limite de plafond prévus dans les conventions d'attribution).
- Voyez-vous des risques de retard du chantier ? Séverine CHASTAING expose 2 hypothèses : soit nous n'avons aucune entreprise qui répond dans le cadre de la consultation, soit les entreprises s'organisent entre elles pour appliquer une hausse des prix.
Les entreprises ont jusqu'au 18 juillet pour répondre à la consultation.
- Il y a également eu la question du stationnement : sur la bande de 7 places et rue Monnereau.

Mme Séverine CHASTAING remercie une nouvelle fois les membres du Conseil Participatif pour cette 7ème soirée. Une réunion sera programmée en Octobre afin de préparer le chantier.

En cas de question, vous pouvez contacter

Direction de la Citoyenneté

05.53.64.81.00

viemocitoyenne@mairie-marmande.fr

Conseil participatif du lundi 20 septembre 2021 –	
Collège 1 Elu/technicien	3 personnes
Collège 2 Experts et Usagers	aucun membre
Collège 3 Habitants	5 personnes
Equipe projet Mairie	4 personnes